

216C1519

FR0000060303-OP010-E02

28 juin 2016

Réouverture de l'offre publique d'échange visant les actions de la société.

FONCIERE DES MURS

(Euronext Paris)

- 1 - Le 28 juin 2016, BNP Paribas, agissant pour le compte de la société anonyme Foncière des Régions, a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que l'offre publique d'échange de Foncière des Régions visant les actions de la société FONCIERE DES MURS **sera réouverte du 4 au 15 juillet 2016 inclus**, en application des dispositions de l'article 232-4 du règlement général.

Il est rappelé¹ qu'à l'issue de l'offre publique d'échange visant les actions de la société FONCIERE DES MURS, Foncière des Régions détient 36 777 103 actions FONCIERE DES MURS représentant autant de droits de vote, soit 49,63% du capital et des droits de vote de cette société².

La société Foncière des Régions s'engage irrévocablement à acquérir, par remise de **1 action nouvelle Foncière des Régions à émettre pour 3 actions FONCIERE DES MURS présentées (dividende détaché)**, la totalité des actions FONCIERE DES MURS existantes composant le capital de la société non détenues par l'initiateur³, soit 37 326 202 actions FONCIERE DES MURS représentant 50,37% du capital et des droits de vote de cette société.

- 2 - Euronext Paris publiera le calendrier détaillé de la réouverture de l'offre et de sa mise en œuvre.

Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions sur les titres FONCIERE DES MURS et FONCIERE DES REGIONS (notamment les articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et celles relatives aux déclarations des opérations sur les titres FONCIERE DES MURS et FONCIERE DES REGIONS (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sont applicables.

¹ Cf. D&I 216C1513 du 28 juin 2016.

² Sur la base d'un capital composé de 74 103 963 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ A l'exclusion des 658 actions autodétenues par la société FONCIERE DES MURS qui ne seront pas apportées à l'offre.